

PONTS DE FIN D'ANNEE 2019 – 2020

Vendredi 20 décembre 2019	Arrêt du travail à 15h30
Lundi 23 décembre 2019	Jour de vacances
Mardi 24 décembre 2019	Jour de vacances
Mercredi 25 décembre 2019	Jour férié
Jeudi 26 décembre 2019	Jour de vacances
Vendredi 27 décembre 2019	Jour de vacances
Lundi 30 décembre 2019	Jour compensé sur total annuel 2019
Mardi 31 décembre 2019	Jour férié
Mercredi 1 ^{er} janvier 2020	Jour férié
Jeudi 2 janvier 2020	Jour férié
Vendredi 3 janvier 2020	Jour de vacances 2020
Lundi 6 janvier 2020	Reprise du travail

N.B : Les entreprises ont la possibilité **d'avancer** la fermeture avant le pont de fin d'année ou **de retarder** la reprise du travail après ce même pont de fin d'année, **dans le cadre de la prise de la 5^e semaine de vacances, d'entente entre l'employeur et le personnel soumis à la CCT.**

Pour UNIA

D. DEILLON

Pour le SIT

C. LAYAT

Pour SYNA

P. LEITE

Pour Jardin Suisse -
Genève

R. ANGELOZZI

Pour le GGE

P. RUPF

Adopté le 18.12.2018